



V.T.V

Vélo Touriste Voironnais
Affiliation FFCT n° 281



Nous vous proposons cette année de découvrir la Romagne et ses routes escarpées, terrain d'entraînement de Marco Pantani.

Nous serons hébergés à Cervia, petite localité balnéaire de la mer Adriatique dans un hôtel 3* (normes locales)

Entourée d'une vaste pinède, ville animée par ces nombreux marchés, proche des Apennins, Cervia se prête parfaitement à la pratique du cyclotourisme et aux promenades en bord de mer.

Au programme:

Des parcours cyclos de différentes difficultés (60 à 120Km) encadrés par des accompagnateurs de l'hôtel. (Retour vers 13-14H pour le déjeuner)

Une sortie cyclo avec pique-nique à San Marin.

Possibilité d'excursions après le déjeuner


Une Journée à Venise

Nombreuses possibilités de promenades pour les accompagnateurs

Transport : Nous voyagerons en autocar Grand Tourisme avec remorque à vélos.

Une excursion d'une journée à Venise est prévue en milieu de séjour.

D'autres excursions en ½ journée peuvent également être organisées si le nombre de participants est suffisant.

Suite au verso 



Bulletin d'inscription

Nom/prénom des Participants :

Cycliste

Oui Non

Oui Non

Adresse mail : _____

Chambre individuelle souhaitée (supplément 30€) (sous réserve de disponibilité -

Document à retourner à, Bruno BLANCHET 45 rue du Jacquin 38140 APPRIEU, avant le 15/01/2018, **accompagné d'un premier acompte à l'ordre du VTV d'un montant de 120€ par participant licencié et 150€ pour les non licenciés**
Le coût du séjour sur la base de 40 participants est de 485€

Ce voyage fait l'objet d'une participation financière significative de notre club. Il est demandé la contribution suivante :

- Membre licencié en 2017 et première licence au club 2018: 350 €
- Conjoint membre licencié: 450€
- Extérieur : 485€

Condition de règlement : (par chèque bancaire à l'ordre du VTV uniquement)

- Un premier acompte à l'inscription pour chaque participant de 120€ licencié / 150 € non licencié
- Un deuxième acompte du même montant le 28/02/2018.
- Le solde au 15/04/2018.
- Les prestations supplémentaires, non prévues au programme, seront réglées à la fin du séjour

Le coût comprend :

- le transport en autocar « Grand Tourisme » Voiron / Cervia par autoroute
- Le transport des vélos sur remorque spéciale (38 vélos)
- le séjour en pension complète à partir dîner du samedi 19 au petit déjeuner du 26 mai 2018
- Une journée à Venise

Il ne comprend pas :

- Les déjeuners des 19 et 26 mai qui seront tirés des sacs
- L'assurance rapatriement ou interruption de voyage
- Les excursions supplémentaires et billets d'entrée pour les visites.
- L'éventuel accompagnateur pour les marcheurs

Important :

- Ce séjour, à caractère sportif, est réservé en priorité aux membres du Vélo Touriste Voironnais. **Jusqu'au 15 janvier 2018**, seules seront prises en compte, **dans l'ordre d'arrivée**, les inscriptions des licenciés et de leurs conjoints. A l'issue de cette date, des participants extérieurs au club pourront être acceptés dans la limite des places restantes.
- Le nombre de participants étant limité à 49, les inscriptions pourront être closes avant la date limite
- L'inscription est réputée ferme et définitive. Aucun acompte ne sera remboursé (hors assurance annulation)
- Le transport des vélos (38) est réservé en priorité aux licenciés du club.
- Le voyage sera annulé si le nombre de participants est inférieur à 40
- L'hébergement, l'organisation et l'encadrement des sorties « cyclos » est entièrement assuré par l'hôtel
- Les participants devront se munir du formulaire de la Sécurité Sociale **E 111** et avoir souscrit une assurance rapatriement

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter Bruno au 04.76.65.16.40

Toutes ces informations seront disponibles sur notre site Internet : cyclo-voiron.org/

